Dixième année — N° 89 | Le numéro 5 centimes | Mardi 1er août 1899

La Sentinelle

Journal économique et social

Paraissant à La Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi

Organe du parti ouvrier suisse

ABONNEMENTS Un an . . . Fr. 8»— Six mois . . » 4»— Trois mois . . » 2»—

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
14a, Rue de la Demoiselle, 14a

ANNONCES : 10 cent. la ligne ou son espace
Offres et demandes d'emploi 30 cent.
Les petites annonces en-dessous de 6 lignes 75 cent. pour trois fois.

MAISONS RECOMMANDÉES

Epicerie-Mercerie TABACS CIGARES VINS ET LIQUEURS
Aloïs MESSMER
rue du Collège, 21 La Chaux-de-Fonds

Brasserie de la Comète Ulrich Frères
BIÈRE, façon MUNICH, PILSEN, en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du PANIER FLEURI
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

Jacob Schweizer Place de l'Hôtel-de-Ville
Boucherie -- Charcuterie

Magasins du Printemps, J.-H. Matile
Rue Léopold-Robert 4. — Halte du tramway
Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants

LEHMANN FRÈRES, VOITURIERS
Rue Léopold-Robert 11 a

A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES *Chaux-de-Fonds*
Tissus en tous genres. Confections pour Dames. Draperies pour Hommes. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Lainages **Au GAGNE PETIT** Soieries
6, RUE DU STAND E. MEYER & Cie RUE DU STAND, 6
Corsets français, prix de fabvique. -- Blancs

WILLE-NOTZ *Denrées coloniales. Vins et spiritueux. Farines, sons, avoines. Mercerie. Laines et cotons.*

L. Verthier et Cie RUE NEUVE 10
Grand choix de Chapellerie *en tous genres. — Toujours grand assortiment de* Cravates.

Serre 35 a **CERCLE OUVRIER** 35 a Serre
Ancienne Synagogue
Locaux gratuits à la disposition des sociétés et des syndicats ouvriers pour assemblées générales. —Petites salles pour comités.

Simon Lévy Balance 10 a La Chaux-de-Fonds
Spécialité de vins fins, Mâcons, Bourgogne, Beaujolais, Californie. — Bons vins de table garantis naturels depuis 40 francs l'hectolitre.

BASSI-ROSSI Rue du Collège 15
Le magasin d'habillements le plus assorti pour la classe ouvrière.

JEAN WEBER 4, RUE FRITZ COURVOISIER, 4 La Chaux-de-Fonds
Denrées coloniales, vins et liqueurs, farines, sons et avoines, gros et détail.

ANTOINE SOLER
Porcelaines, Faïences, Cristaux, Verrerie, Ferblanterie, Lampisterie, Coutellerie, Brosserie, Verres à vitre.
10, Rue de la Balance, 10. — La Chaux-de-Fonds

Emile Pfenniger Vins et liqueurs
Spécialité :
Vins d'Asti — Neuchâtel et Malaga
En automne : Moût du pays
Boulevard de la Gare

MEMENTO

Repasseurs, remonteurs et faiseurs d'échappements. — Tous les samedis : perception du groupe d'épargne pour la fête centrale.

Bibliothèque du Cercle ouvrier. — Le mercredi soir de 8 1/2 à 10 heures et le dimanche de 10 heures à midi.

La Ménagère. — Distribution des marchandises chaque samedi, de 8 à 10 heures du soir, au Cercle ouvrier.

Nos Primes

Notre prime

Samedi 5 Août

Un bon pour commande d'impression au choix et pour une valeur de 12 fr. à l'imprimerie de *La Sentinelle.*

* * *

Pour être admis à participer à cette répartition, il faut avoir payé au moins trois mois de l'abonnement de 1899 et cela jusqu'au Vendredi 5 août 1899 à 6 heures du soir au plus tard.

Les noms de ceux qui reçoivent la prime sont publiés sauf demande expresse contraire, auquel cas nos abonnés sont priés de nous désigner un pseudonyme.

La répartition se fait sous le contrôle et sous la surveillance du comité de l'Association *La Sentinelle.*

L'Actualité

LE 1er AOUT

Ce soir, à l'heure du crépuscule, quand les ombres de la nuit s'épandront sur toutes choses comme une nappe grisâtre, apportant le calme et l'oubli; dans le repos des campagnes qui déjà s'endormiront; dans la sérénité des coteaux qui s'apprêteront au sommeil ; sur les collines, sur les monts apaisés ; dans les forêts où palpitera à peine un dernier souffle de brise, un volétement d'aile ou un chant d'oiseau ; dans les hameaux, dans les villages, dans les bourgs, dans les villes, sur tout le sol suisse, ce soir, la voix sonore et vibrante des cloches secouera la torpeur de la nature à demi engourdie et éveillera dans le cœur des humains des sensations de gratitude et de reconnaissance.

Pour faire chorus avec le chant d'allégresse qui s'envolera des tourelles de nos clochers, sur les places publiques, dans les carrefours et dans les rues des cités, les corps de musique jetteront aux échos les gais accents de leur fanfare, les cuivres tonitrueront, la foule applaudira ; ce soir, le peuple suisse entier, en un frisson d'enthousiasme, acclamera la patrie et renouvellera le pacte d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald : «Un pour tous, tous pour un.»

* * *

Oh ! la belle, la noble devise ! Et qu'ils furent bien inspirés, ces pâtres des Waldstætten, d'opposer à la tyrannie, la force invincible de leur union. On leur disait : «Devenez sujets de l'Autriche, le roi vous comblera de biens et créera parmi vous des chevaliers.»

Ils répondirent fièrement :

«Nous préférons l'antique liberté de nos pères.»

Et ce n'étaient pas là de vaines paroles ou des gestes de fanfarons. A travers l'auréole de la légende et des anciennes chroniques, le caractère de ces pâtres intrépides et fiers subsiste. Ils furent simplement des héros ; car pour garder leur indépendance et conserver leur liberté d'allures et d'action, ils ne reculèrent devant rien, préférant mourir en hommes libres que de vivre en esclaves.

* * *

En donnant tant d'éclat à la commémoration de l'anniversaire du pacte fondamental de la Confédération suisse, le Conseil fédéral ne paraît pas s'être douté que dans tous les esprits qui réfléchissent et qui pensent un rapprochement inévitable devait se produire. Au tintinabulement des cloches, resurgira le passé.

Les cors des Alpes évoqueront les mânes de ceux qui scellèrent de leur sang la liberté helvétique. Ils ne se lèveront pas du sol recouvert de mousse et de pierre, les braves montagnards, les ancêtres à la bouche loyale, au cœur pur, qui n'hésitaient pas à sacrifier leur vie et leurs biens pour conserver le seul trésor qui vaille : l'indépendance ou le droit de disposer de soi-même.

Car s'il leur était donné d'assister aux divers spectacles qui ont affligé le peuple suisse, ces derniers temps, que ne diraient-ils pas à ceux qui nous gouvernent ?

Cette liberté et cette indépendance dont nos pères étaient si jaloux et si fiers, qu'en ont-ils fait ceux qui livraient la colonne des Italiens aux sbires du roi Humberto, ceux qui ont expulsé du territoire suisse des hommes, dignes de toute admiration et de tout respect, qui n'avaient d'autre idéal que de permettre à leur patrie d'imiter la Suisse et de devenir comme elle maîtresse de sa destinée.

Eux qui ne courbaient pas la tête devant les tyrans, qui s'unirent pour échapper à la domination, qui chassèrent les baillis de leurs vallées, qui proclamèrent la liberté de chacun dans la liberté de tous, que diraient-ils, s'ils voyaient nos dirigeants obéir au doigt et à l'œil de nos policiers et des mouchards italiens, se soumettre à d'avilissants, à de dégradants contrôle à l'égard non seulement de ceux qui viennent d'autres pays mais même à l'égard des Suisses, soupçonnés de ne pas penser comme le prescrivent le protocole et le dogme officiels des sphères dirigeantes.

Ah ! oui que diraient-ils ! Ils n'auraient pas assez de blâme et d'opprobre pour ceux qui mettent au service des possédants, des baillis, des Gessler modernes, la troupe destinée à réfréner les légitimes revendications du peuple travailleur et qui tolèrent les violations les plus éhontées du droit d'association, ce droit qui devrait être le plus sacré de tous, puisque c'est à lui que la Suisse doit son existence.

Avec quel mépris ne regarderaient-ils pas ces officiers suisses qui n'ont d'autre idéal que celui de singer les «junker» allemands, les fils de ces seigneurs, de ces barons, de ces chevaliers auxquels nos manants de pères infligèrent de si rudes et de si terribles leçons !

* * *

Voilà évidemment les pensées qui ne manqueront pas d'éclore dans nombre de cerveaux. Elles n'affaiblissent en rien notre amour et notre vénération pour les glorieux ancêtres, mais combien elles amoindrissent le respect et l'estime que nous voudrions avoir pour les premiers magistrats du pays.

Il n'est pas loin de nous le temps où il existait encore des magistrats qui croyaient que le meilleur moyen d'honorer les aïeux c'était de leur ressembler, d'avoir leur franc parler, leur simplicité et leur fière indépendance.

Ah ! que le soir du 1er août nous inspire à tous le désir d'avoir les mâles vertus des fondateurs de la Confédération suisse ! Que nous puissions chanter avec le poète non du bout des lèvres, mais du fond du cœur :

« Les fils seront dignes des pères. »

Et le 1er août marquera une ère dans l'œuvre de rayonnement de la Suisse, ce petit flambeau du monde et de l'humanité.

W. B.

La Suisse socialiste

Postes, téléphones et télégraphes en 1898. — *Les postes* ont encaissé, en 1898, *31 millions*, soit un million de plus qu'en 1897 quant *au rendement général*, et grâce à une moins-value de dépenses de plus de 430,000 fr. Les cartes postales illustrées ont produit un fort denier, mais *les traitements et indemnités* du personnel ont augmenté, grâce à la nouvelle loi, de près *de 2 1/2 millions*. Nous avons 1500 bureaux de poste, 1300 sous-dépôts et 790 dépôts non comptables, 3200 fonctionnaires, 5800 employés, 88 millions de lettres expédiées, 24 1/2 millions de cartes postales, 34 millions d'imprimés, 1 million d'échantillons, *105 millions de journaux*, 2 1/2 millions d'envois recommandés, 210,000 *commandements de payer* et 4200 actes judiciaires pour le service interne ; nous vous faisons grâce des chiffres de l'échange avec l'étranger.

Il paraîtra assez étrange que, malgré 105 millions de journaux, le fisc fédéral ne veuille pas abaisser *la taxe du transport des journaux*. On sait que, plus le tarif est réduit, plus il est rémunérateur, et certains pays ont de bien plus grandes facilités que nous ; nous devrions être les premiers partout, parce que nous avons les *services internationaux à Berne*. Pourquoi, par exemple, n'avons-nous pas le timbre d'un centime existant en France pour les petits imprimés ?

Comme il est indiqué plus haut, il y a *9000 fonctionnaires postaux*, dont près de 1100 femmes. Les *traitements augmentés* ont profité à tous les bureaux, surtout aux dépôts, facteurs, messagers et conducteurs, mais aussi à la direction générale et d'arrondissements, bureaux de première et seconde classes, etc. ; les bureaux de troisième classe sont moins augmentés que les autres ; cela viendra.

Les téléphones n'offrent rien de spécial — si ce n'est 2 millions de conversations, — et nous n'avons aucune envie de vous narrer le total des poteaux imprégnés, isola-

teurs et les kilos de fil de fer, acier, bronze, affectés à cet usage ; *3000 localités* suisses ont le téléphone, dont 98 neuchâteloises.

Les télégraphes ont une augmentation de dépêches. Ils produisent un petit boni de 15,000 fr. seulement, tandis que les *téléphones*, ensuite des catastrophes de Zurich, Genève, La Chaux-de-Fonds et ailleurs, bouclent *sans un sou de recettes* et sans amortir, cette année, le comte de construction. Il y a en Suisse *3532* employés télégraphistes et téléphonistes.

M. Zemp, directeur des postes et télégraphes, commande actuellement 12,500 employés, soit une bonne division. Il aura en plus, dans quelques années, l'armée des chemins de fer, avec le double de fonctionnaires, de sorte qu'il dirigera bien une fois 35,000 employés, hommes et femmes, soit un personnel tout aussi considérable que celui des manœuvres annuelles de la Confédération Suisse. Allons-y gaiement !

Chez les chemineaux. — *Démission de M. Sourbeck.* — Dimanche, s'est réunie à Lucerne l'assemblée des délégués de l'Association des employés des entreprises suisses de transport. Cent vingt-six délégués assistaient à cette réunion qui a été assez mouvementée.

Le rapport du comité central a provoque une discussion qui a duré une heure et demie pendant laquelle de nombreuses divergences de vues se sont manifestées.

Ces divergences se sont accentuées à la lecture du rapport du secrétaire général, M. Sourbeck.

Le groupe socialiste a vivement attaqué ce dernier, tant comme secrétaire général de l'association que comme rédacteur du *Journal des chemins de fer*. Ces attaques sont allées si loin que M. Sourbeck a donné sa démission de son poste de secrétaire général et a annoncé qu'il renonçait également aux fonotions de rédacteur du *Journal des chemins de fer*, organe de l'Association.

L'opposition était conduite surtout par MM. Wirth-Kuschler, de St-Gall, Wuthrich, professeur à l'Ecole des chemins de fer à Neuveville et Erkent, de Zurich.

Le président central a fini par protester vivement contre l'attitude de personnes n'appartenant pas directement au personnel des entreprises de transports. Les débats ont été très longs.

Enfin, la séance a été levée à 5 heures sans que les tractanda relatifs à la réorganisation de l'Association et le postulat des cheminaux en ce qui concerne les chemins de fer de la Confédération aient pu être discutées.

L'assemblée s'est séparée d'assez méchante humeur, si bien qu'une protestation présentée par M. Rettler, de Berne, contre la non observation de la loi concernant le repos du dimanche n'a pas trouvé d'écho.

LE TOUR DU MONDE

BELGIQUE

Les femmes socialistes. — Le parti ouvrier belge, dont l'organisation économique et politique compte déjà des syndicats de métiers, des coopératives, des fédérations politiques régionales, pousse activement à l'organisation de syndicats d'ouvrières et de cercles de femmes ayant pour but, les uns de défendre les intérêts professionnels, les autres s'aider au relèvement politique social, légal et économique de la femme.

Il existe déjà un certain nombre de ces groupements ; mais il manquait à leur action un programme ; cette lacune vient d'être comblée par la réunion d'un congrès, qui s'est tenu dimanche au temple de la Science, à Charleroi.

Il était venu à ce congrès des délégués de Liège, Bruxelles, Gand, Louvain, Bruges, Anvers, Courtrai, etc.

Parmi ces délégués, nous avons remarqué la citoyenne Sorgue, déléguée de la jeune garde socialiste de Paris, la citoyenne Hector Denis, femme de l'éminent sociologue, ancien recteur de l'Université libre de Bruxelles, député socialiste, Mme Gatti de Gamont, ex-directrice de l'Ecole normale de Bruxelles, la citoyenne Friberg, Finlandaise, et plusieurs étudiantes russes.

Voici les vœux émis par le congrès :

A. Le congrès émet le vœu :

1. De voir accorder aux femmes les mêmes droits d'électorat et d'éligibilité qu'aux ouvriers, pour les conseils de l'industrie et du travail et pour les conseils de prud'hommes ;

2. De voir le gouvernement nommer davantage des femmes aux fonctions d'inspectrices du travail et spécialement confier exclusivement à des femmes l'inspection des industries et métiers féminins.

B. Le congrès est d'avis qu'il faut organiser des syndicats mixtes (hommes et femmes).

Afin d'éviter la concurrence faite à l'ouvrier par la femme à qui l'on fait effectuer le même travail pour un salaire bien inférieur, le congrès engage les syndicats de femmes à réclamer « salaire égal à travail égal » ; déjà les margeuses de Bruxelles ont obtenu cette réforme.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

L'avenir du télégraphe sans fil. — La *Revue des Revues* qui, la première, a fait connaître l'invention de Marconi, nous apporte aujourd'hui, sur le même sujet, quelques nouvelles informations destinées sans doute à provoquer une certaine sensation, non seulement dans le monde scientifique, mais aussi dans le public en général. On assure qu'on télégraphiera sans fil à travers les deux hémisphères, et l'honneur en reviendra au célèbre électricien Tesla. On transmettra les messages aussi facilement à travers le sol qu'à travers l'air. On compte avoir une station télégraphique sans fil avant la fin de l'année à New-York et une à Londres.

Pour cela on se servira de ballons captifs retenus par des câbles en fil métallique et lancés à 5000 pieds de haut de manière à atteindre les couches supérieures d'air raréfié à travers lesquelles les ondes électriques se tradsmettront le plus facilement. Ces câblcs sont encrées à des tours en acier. Au-dessous de chaque ballon pendra un disque de large surface et les oscillateurs seront placés au sommet des tours.

Une fois le courant électrique mis en activité dans ces oscillateurs ainsi disposés, le courant s'élancera jusqu'aux distances sous les ballons et delà jailliront, tel un éclair, des vibrations qui traverseront l'Atlantique. De même il y aura des courants qui descendront dans le sol par des fils et actionneront ces vibrateurs, similaires à ceux suspendus dans l'air libre.

Les vibrateurs des systèmes adoptés par les électriciens d'Europe diminuent en puissance avec la distance à parcourir et celle-ci dépend de la quantité d'électricité mise en mouvement. Avec le système Tesla rien de pareil. Il suffira d'un cheval-vapeur pour établir un courant entre New-York et Londres.

D'après une conversation avec M. Tesla, que nous rapporte notre confrère, l'Europe parlera, dans quelques années, plus facilement avec l'Amérique et à un prix meilleur marché qu'on n'établit aujourd'hui une communication téléphonique entre les deux rives de la Seine.

EN PAYS NEUCHATELOIS

Sciences naturelles. — Le nombre des participants à l'assemblée générale de la Société helvétique des sciences naturelles a atteint 180. La première séance a été ouverte ce matin dans la salle du Grand Conseil par le professeur de Tribolet, qui a résumé le mouvement scientifique de Neuchâtel au XIXe siècle. Une adresse de sympathie a été envoyée au Dr Léopold Reynier, membre de la Société depuis 1837. MM. Louis Favre et Paul Godet ont été nommés présidents d'honneur. M. Ch. Guillaume, adjoint du bureau international des poids et mesures, a fait ensuite une intéressante conférence sur la vie de la matière, suivie d'une étude du Dr Roux, de Lausanne, sur le traitement de l'appendicite.

M. Roux a soutenu cette thèse que le moment le plus favorable pour opérer est après la première maladie, lorsque le patient a retrouvé les forces nécessaires et non, comme le recommande le Dr Delacroix, de Paris, aussitôt que le mal est diagnostiqué. M. Wehrli, de Zurich, a parlé encore du lac Lacar, dans les Andes, au point de vue géographique et géologique, puis M. F.-A. Forel a proposé d'entreprendre en Suisse des mesures météorologiques au moyen de ballons-sondes, comme cela se fait en France, en Allemagne, en Autriche et en Russie. L'assemblée a fait un sympathique accueil à cette proposition.

Après la séance, un banquet a eu lieu à l'hôtel du Faucon, où des toasts ont été portés par MM. Berthoud, président du Conseil d'Etat, Billeter, Jeanhenry, président du Conseil communal, prof. P. Godet, Sarasin, de Genève et Geiser, de Zurich.

Dans l'après midi, des excursions ont été faites à des blocs erratiques à la source vauclusienne, près Serrières ; à la fabrique de chocolat de Serrières, à l'Ecole neuchâteloise de viticulture, à la fabrique de câbles électriques de Cortaillod, à l'hospice des incurables de Perreux, et enfin à l'asile pour buveurs à Pontareuse.

Lundi soir, il y a eu réception à la Grande Rochette, chez Mme Léon Du Pasquier, veuve du regretté professeur.

Mouvement professionnel

Chez les remonteurs loclois

On nous dit qu'un conflit est sur le point d'éclater grâce au mauvais vouloir d'un termineur du Locle qui occcupe, tant dans cette localité qu'à La Chaux-de-Fonds, un nombre assez important de remonteurs auxquels il paie des salaires dérisoires, inconnus jusqu'à ce jour chez nous.

Si nous sommes bien renseignés, le comité des remonteurs du Locle aurait tenté auprès de ce personnage des démarches afin de liquider à l'amiable une position intenable.

Jouant d'aplomb, le gâcheur visé dans ces quelques lignes a prétendu qu'il ne faisait que suivre l'exemple d'un de ses concurrents, ce qui est totalement mensonger, comme une enquête a pu facilement en convaincre le comité prénommé. Puis prenant l'offensive, il a jeté sur le pavé un certain nombre de ceux qu'il occupe et qui avaient eu le grand tort, suivant lui, d'appuyer le comité dans la légitime tâche qu'il s'est imposée de maintenir les prix, permettant encore de vivre, en attendant mieux.

Nous aurons vraisemblablement l'occasion de revenir, à bref délai, sur le cas de ce vilain Monsieur, dont l'attitude présente est d'autant plus étrange qu'il était autrefois, nous dit-on, un des plus zélés membres du syndicat ouvrier ; il n'était, à cette époque, jamais satisfait des prix payés et il aurait bondi d'indignation si on lui

---

32 FEUILLETON DE *LA SENTINELLE*

LES VOLEURS DU PONT NEUF

UN

BANDIT GENTILHOMME

PAR

CLÉMENCE ROBERT

— Non... prenez de l'argent... nous irons décidément à la foire Saint-Germain. acheter des gants, des parfums un éventail de plume... et voir le théâtre du *sieur Raisin*.

— Mais il y a beaucoup de monde là.... souvent de la noblesse.

— Bah !... eh bien, non ; nous laisserons le spectacle, et je ferai seulement mes emplettes, tandis que vous m'attendrez dans un endroit obscur de l'église Saint-Germain-des-Prés... près du pilier que je vous indiquerai.

— Soit, j'y consens.

— Comment me trouvez-vous ? dit-elle en se retournant du miroir de la toilette vers celui que lui présentait les yeux de son amant. Suis-je aussi bien que Maria.

— Encore !... Ecoutez, Amandine, dit Bergerac en enlaçant la jeune fille de ses bras, vous avez tous les charmes dont votre nom évoque la pensée ; vous êtes svelte et gracieuse comme un jeune amandier ; votre teint a la nuance de ses fleurs blanches et roses ; vos yeux ont le long ovale de son fruit, et votre haleine sa douce saveur. Malgré tout cela, je serais bien capable de vous faire une infidélité...

— Ah ! la conclusion est jolie par exemple !

— Mais ce ne serait pas pour Maria, parce qu'avec tous ces philtres, ses dieux et ses diables, elle me fait peur.

— Hélas ! c'est peu flatteur, mais enfin je m'en contente.

Puis, ayant achevé de s'attifer, elle ajouta :

— Décidément nous prendrons du café chez Procope.

— Vous vouliez du vin chaud.

— L'un et l'autre... Puis à la foire Saint-Germain...

— Mais, puisque nous allons au café...

— L'un et l'autre... Toute partie est délicieuse avec vous, mon gentilhomme.

— Vous m'appelez toujours ainsi... Cela me prouve votre goût pour la noblesse en général...

— Que me reprochait souvent le père Bonifacio... Eh bien, oui, j'aime les gentilshommes. N'en est-il pas partout de même ? Quand on aime les fleurs, est-ce un mal de les aimer toutes ?... quand on aime le vin, est-ce un mal de les trouver tous excellents... On les aime en général, et on les boit l'un après l'autre... moi, en ce moment, je me grise de *Bergerac !*

Elle sauta au cou de son amant, et l'embrassa à l'étouffer.

Puis ils sortirent.

Après une station au café Procope, illustration dont Marie de Médicis avait autrefois enrichi la ville en faisant venir cet italien pour importer l'art de préparer les glaces en France, et où se trouvaient encore les meilleures liqueurs de Paris, Bergerac et sa compagne se rendirent dans l'enclos St-Germain, où la foire du printemps venait de s'ouvrir.

Comme le marché était très éclairé, Bergerac, dans sa position clandestine, ne pouvait se hasarder à y pénétrer. La petite grisonne, plus hardie, et d'ailleurs ayant bien moins à perdre si on découvrait sa liaison avec le jeune gentilhomme, alla le parcourir seule, et Armand soumis et obéissant, comme les hommes le sont toujours avec de telles femmes, entra à l'église voisine de Saint-Germain des-Prés pour y attendre son retour.

Le dtgne jeune homme se tenait immobile dans le bas côté très obscur, et près du pilier qu'on lui avait assigné.

Cependant, lorsqu'il s'y attendait le moins, quelqu'un vint l'accoster.

Mais c'était le marquis de Langle, qui, seul parmi les amis du jeune comte, avait découvert sa retraite sur la rive gauche de la Seine et pouvait le reconnaître dans l'ombre, sans qu'il y eut danger en la demeure.

Le marquis, attiré à l'église par la présence d'une belle dame qui, en ce moment, assistait à la bénédiction du soir, n'avait, ainsi qu'Armand, rien à faire, qu'à attendre. Ils commencèrent dès lors une conversation à voix basse ; et le marquis apprit à Bergerac les recherches vaines que le chevalier de Loupiac faisait de lui, et la peine que ressentait de sa disparition le plus tendre des oncles.

La voix du sang s'éleva dans l'âme d'Armand ; le petit cousin du grand Cyrano de Bergerac ne pouvait qu'être profondément pénétré des sentiments de sa famille. Il lui en coûtait toutefois d'interrompre son agréable vie. Au bout d'un instant de réflexion, sa dévotion naturelle et le lieu où il se trouvait lui inspirèrent une résolution suprême.

Il se dit que l'amour dans lequel il vivait enchaîné, n'était rien qu'un sourire de jeunesse tout à fait inhérent au printemps, aux beaux jours de fleurs, de parfums, de soleil ; qu'il resterait près d'Amandine tant que durerait l'éclat du ciel ; et qu'au premier jour de temps et de pluie, il retournerait dans le sein de son oncle le gouverneur et de sa future épouse.

Alors Armand s'agenouilla pieusement sur la dalle, afin de consacrer cette résolution par un vœu qu'il ne pourrait plus rompre.

Il commença en effet la phrase sacramentelle par laquelle il s'engageait. Mais, pendant cela, Amandine arriva en courant le rejoindre, sans se douter, la pauvre enfant, que désormais un nuage allait disposer de sa destinée.

Un baiser de la jolie grisonne interrompit le serment sur les lèvres d'Armand juste à moitié. Il se releva, et sortit de l'église fort en peine d'éclaircir avec sa conscience s'il était lié ou non par ce vœu à demi prononcé.

X

Grand scandale

Nous savons que pendant cela Tabarin achevait de s'enivrer avec Maria la devineresse.

(A suivre).

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann Lévy, éditeurs à Paris.

Lecteurs, voulez-vous soutenir LA SENTINELLE ? Donnez-vous à tâche de faire chacun un nouvel abonné.

avait offert à lui-même les prix qu'il impose aujourd'hui.

Avant d'en arriver à cette extrémité, nous aimons à croire qu'il voudra bien faire un retour sur lui-même et donner satisfaction aux légitimes demandes de ceux qui n'aspirent qu'à travailler honnêtement pour se conduire de même.

La vie locale

Ecole d'art. — Une exposition des travaux d'élèves est ouverte au collège industriel, entrée salle 40, 3me étage, jusqu'au 6 août. — On peut se procurer le rapport sur l'exercice 1898-99 chez M. Girard, concierge du dit collège.

(Communiqué).

Rectification. — Dans la lettre que nous avons publiée sous la rubique « Nos Correspondants » relative à un discours de M. Chs-Ele Tissot. conseiller national, nos lecteurs auront corrigé d'eux-mêmes une coquille. La *Sentinelle* fait dire à notre correspondant que M. Tissot parlant de toucher à l'organisation du Conseil national, *de son* Conseil, serait « inoffensif, » c'est *intempestif* qu'il faut lire.

Monsieur le Rédacteur de la *Sentinelle,*
En Ville.

Nous venons vous prier d'avoir la bonté de publier l'article suivant :

Au commencement du mois de juillet, les ouvriers ferblantiers ont demandé aux patrons une paye minima de 45 ct. à l'heure, dix heures de travail par jour, etc., etc.

Dans l'assemblée du 6 juillet, les patrons ont accepté tout ça, sauf trois patrons dont les noms suivent, qui ne veulent pas signer le règlement :

Steiner Charles, Boucherie 5.
Brochella, Hôtel-de-Ville 21.
Lerch, rue du Parc.

Le Syndicat avise tous les ouvriers ferblantiers de ne pas prendre de l'ouvrage chez ces patrons, parce qu'ils font travailler leurs ouvriers jusqu'à 14 heures par jour, ils les forcent à prendre pension et logis chez eux.

M. Brochella paie par mois40 à 50 fr. !

Au nom du Syndicat des ouvriers ferblantiers :

Le vice-président, H.-Emile RECKER. — *Le secréiaire,* Fried. WILD.

NOS DÉPÊCHES

SERVICE PARTICULIER DE *LA SENTINELLE*

Paris, 1er août. — Le *Figaro* publie plusieurs lettres inédites de Dreyfus à la Chambre et au Sénat, dans lesquelles il proteste de son innocence et demande que la lumière soit faite.

Le même journal publie les dépositions des généraux Roget et Gonse, ainsi que celle de M. Bertulus. Celui-ci réfute l'accusation portée contre lui par le général Roget.

Paris, 1er août. — M. Q. de Beaurepaire a écrit une lettre au colonel Jouaust, dans laquelle il le supplie de faire citer les témoins qu'il invoque.

Paris, 1er août. — L'*Eclair* annonce que le successeur du général de Négrier serait désigné aujourd'hui.

Paris, 1er août. — Le *Matin* dit que Dreyfus citera 25 témoins, parmi lesquels les capitaines Lebrun-Renault et Freystætter, ainsi que le commandant Hartmann.

Paris, 1er août. — Les journaux assurent qu'aucune trace d'empoisonnemenf n'a été trouvée dans le corps de la petite Saintenoy. Sa cousine, Mme Couderc, accusée d'être l'auteur de l'empoisonnement présumé, continue à protester de son innocence.

St-Domingue, 1er août. — Le général Figuereo accepte la présidence de la république de St. Domingue. Il conserve le ministère de son prédécesseur.

Oran, 1er août. — A la frontière marocaine, à Adyraoua, le caid Ben Lenouar, à la tête de 5000 hommes, a attaqué le 25 juillet, les tribus Beni Tallil et Beni-Mangauche, qui ont eu de nombreux tués. Leurs villages ont été brûlés.

Naples, 1er août. — Trois des blessés de l'accident de dimanche soir, sont morts. L'état de plusieurs autres est toujours grave.

Aix-les-Bains, 1er août. — Le roi de Grêce est arrivé à Aix-les-Bains. La ville est pavoisée.

Paris, 1er août. — Le coionel du Paty de Clam, bénéficiant du non-lieu, a été relâché hier.

Londres, 1er août. — Une partie des volontaires campés à Minehent se sont mutinés parce que, au retour d'une longue marche, ils ont reçu du pain du fromage et des oignons au lieu de sandwiches.

Caphaitien, 1er août. — Le bruit court qu'une révolution éclaterait aujourd'hui à St-Domingue, en faveur de Jimenès.

ETAT-CIVIL de LA CHAUX-DE-FONDS

du au 29 Juillet au 1er août 1899

NAISSANCES

Favarger, Marguerite-Angèle, fille de Charles-Alphonse, graveur, et de Marie-Elisa née Dubois. neuchâteloise.
Mercerat, Emma-Nelly, fille de Henri-Martin, commis, et de Ida-Eugénie née Froidevaux bernoise.
Saurer, Jeanne-Isabelle, fille de Christian-Théodore, horloger, et de Emma née Renaud. bernoise et neuchâteloise.
Tripet, Fritz-Aurèie, fils de Fritz-Aurèle. garçon de magasin, et de Alice née Morel, neuchâtelois.
Lesquereux, Hélène-Lucie, fille de Georges-Ernest employé au J.-N., et de Madelaine née De Santis neuchâteloise.
Vuillemin, Jeanne-Marguerite, fille de Jules-Albert facteur pastal, et de Victorine née Choux, bernoise.
Mütti, Nelly-Louise, fille de Emile-Robert, horloger, et dc Louise-Eugénie née Diacon, bernoise.
Bögli, Jakob, fils de Jacob, agriculteur, et de Suzanne née Allenbach, bernois.
Jacot, Marthe, fille de Dodanim, agriculteur, et de Marie-Louise née Allenbach, neuchâteloise et bernoise.
Dubois, Tell, fils de Paul-Henri, faiseur d'échappements, et de Julia-Amanda née Guenin, neuchâteloise.
Jaques-Joseph, fils illégitime neuchâtelois.
Kobel, Bluette-Marie, fille de Fmile, dégrossisseur et de Maria-Aloysia-Sophie nêe Brutsche, bernoise.

PROMESSES DE MARIAGE

Allenbach, Emile, emboîteur, et George née Perret-Gentil-dit-Maillard, Léonie-Marceline, horlogère, tous deux bernois.
Buchwalder, Emile-Auguste, charpentier, soleurois et Moy, Alice-Ida, horlogère, bernoise.
Schön, Johann-Xaver. typographe, zougois, et, Bangerter, Margaritha. bernoise.

MARIAGES CIVILS

Hertig, Georges-Alcide, faiseur de ressorts, et Zurbuchen, Louise, horlogère, tous deux bernois.
Guyot, Louis-Edouard, instituteur, et Courvoisier-Clément, Marie-Elvina, horlogère, tous deux neuchâtelois.
Zender, Frédéric-Constant, faiseur de ressorts, bernois, et Wolfensberger née Perrenoud, Lina-Esther, journalière, zurichoise.
Binggeli, Adolphe, faiseur de secrets, et Schütz, Elise, tous deux bernois.

DÉCÈS

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

22877 Müller, Jacob, époux de Marie-Anna-Louise née Aebi, bernois, né le 16 juin 1845.
22878 Wasserfallen née Müller, Marie-Madeleine épouse de Georges-Henri, bernoise, née le 9 janvier 1871.

Recensement au 1er janvier 1899 : 32,238 âmes.

Demandez échantillons de nos tissus *pure laine* pour Dames
à francs 5, 6, 7, 8 1/2, 9, 10 francs
par robe de **six** mètres double largeur. 7
Grand choix de tissus uouveaux pour *Dames* et *Messieurs* dans tous les prix. — Gravures gratis.
F. JELMOLI, S. p. A. ZURICH.

Boulangerie Coopérative
et dans ses dépôts — **Serre 90** — et dans ses dépôts
Pain blanc 1re qualité à **32** centime le kilo.
On porte à domicile
Avis aux agriculteurs et industriels
— ***Poids public*** — 71

IMPRIMERIE
DE
La Sentinelle
TRAVAUX D'IMPRESSION en tous genres
Factures — Prix-courants — Formules de traites — Mémorandums — Circulaires — Entêtes de lettres, Enveloppes.
Cartes de visite, de fiançailles, de mariage, d'adresse — Etiquettes — Menus — Programmes — Affiches — Brochures.
Registres en tous genres et de toutes grandeurs — Traites — Billets à ordres — Obligations.
Impressions en couleurs
Imprimerie de *La Sentinelle*

RÉSULTAT des essais du Lait du 27 au 28 juillet

Les laitiers sont classés dans ce tableau d'après la qualité du lait qu'ils fournissent

Noms, prénoms et domicile	Butyromètre	Densité du lait entier	Densité du lait écrémé	Crémomètre	Observations
Stauffer Léon, Valanvron 32	42	31,2	35,7	19,	
Racine Ali, Bd. de la Capit. 16	42	30,	caillé	17,	
Shærer, Joseph, Sombaille 15	39	31,2	35,9	16,	
Christen Jacob, Capitaine 8	38	30,	34,	17,	
Vve Christian Geiser. Bulles 3	38	30,	caillé	16,	
Schlunegger Pierre, Bulles 12	38	31,5	35,4	11,	
Leuba Numa, Valanvron 1	38	31,	34,8	10,	
Sommer Jean, Bulles 8	37	30,7	caillé	12,	
Schirmer Wilhem, Arbres 18	37	30,6	35,	11,	
Jacot Edouard, Valanvron 36	37	32,4	35,9	11,	
Robert-Sandoz Paul, Bulles 15	36	30,4	39,4	15,	
Rohrbach Edouard, Valanvron 41	36	32,3	32,3	11,	
Kernen Louis, Sombaille 13	35	31,3	31,3	11,	
Perrot Paul, Bulles 11	33	30,9	30,9	9,	
Portmann Jules, les Planchettes	30	30,4	30,4	9,	Lait très faible
Schmidiger Franz, Valanvron 27	24	34,8	36,6	4,	En contravention

La Chaux-de-Fonds, le 29 juillet 1899. **Direction de Police.**

16 FEUILLETON DE *LA SENTINELLE*

LA
VENGEANCE D'UN MULATRE
PAR
ALFRED DE BRÉHAT

— Certainement, ajouta bien vite Mme Geneviève.

— A l'âge de Frédéric on ne connaît pas encore le pouvoir de la loi, répondit Mme Bartelle. En défendant son ami. il a montré son bon cœur et son courage.

— Oh ! il est brave comme un lion, c'est vrai, dit M, Martigné, dont l'orgueil paternel prit le dessus. Si vous l'aviez vu jouer des pieds et des mains, le petit gaillard !

— Au fait, dit Juliette, on savait donc que Valentin était ici, puisqu'on le guettait dans la rue ?

Entre les débiteurs et les recors, il y a toujours une lutte de ruse, reprit M. Morany ; M. Mazeran a voulu jouer au plus fin, et il a perdu.

— Il faudra que nous trouvions quelque moyen de délivrer ce pauvre garçon, dit Mme Bartelle.

Personne ne répondit.

— Vous me seconderez, n'est-ce pas M. Morany ?

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann Levy, éditeurs à Paris.

— Non, certes ! murmura-t-il, je le hais trop.

— Ah ! fit Juliette surprise de la vivacité de cette réponse, que la circonspection habituelle de M. Morany rendait plus étrange encore.

Mme Bartelle reprit son ouvrage et se remit à broder silencieusement. Voyant le mauvais effet produit par ses paroles, M. Morany essaya de les tourner en plaisanterie ; Juliette feignit d'accepter cette explication, mais elle ne demanda plus ni appui ni conseil à M. Morany.

— Décidément, reprit-il au bout d'un instant, il fait bon être votre cousin.

— Vous en plaignez-vous ?

— Vous feriez pour moi ce que vous faites pour M. Mazeran.

— Qu'on vous mette à Clichy demain, et vous verrez.

— Je parle sérieusement.

— Eh bien ! sérieusement, je vous répondrai que je suis profondément reconnaissante de tout ce que vous avez fait, de tout ce que vous faites encore pour mes enfants et pour moi...

— Cela n'empêche pas que s'il vous fallait choisir entre M. Valentin et moi...

— J'espère bien n'y être jamais réduite. Pourquoi ne conserverais-je pas mes deux amis ?

— Sans doute, mais vous éludez la question. S'il vous fallait absolument choisir ?

Cette insistance déplut sans doute à Mme Bartelle, car ses beaux sourcils eurent un imperceptible froncement.

— Eh bien ! dit-elle, je choisirais Valentin.

— Vous voyez bien...

— N'est-ce pas naturel ? J'ai pour vous beaucoup de reconnaissance, d'estime et d'affection, je vous le répète ; mais permettez-moi de vous faire observer que je ne vous connais que depuis deux ans, tandis que j'ai été élevée avec Valentin, comme mes filles le sont avec leur cousin Frédéric.

— Alors il était sans doute votre petit mari, comme Frédéric celui de Cécile ?

— Précisément.

Valentin avait deux autres femmes, dont la plus âgée, une petite fille de huit ans, lui tirait très bien les cheveux lorsqu'il la négligeait pour moi. Il faut que j'indique à Clémence cette manière de ramener les inconstants.

Mme Bartelle se tourna vers sa cousine, et la conversation redevint générale.

VII

Vers onze heures, toute la famille monta se coucher.

M. Martigné avait l'air si préoccupé que Clémence le pressa de questions pour en connaître le motif. Comme il ne savait résister en rien, il finit par lui avouer, non pas sa situation exacte, mais une partie de ses embarras financiers.

Il se garda bien d'avouer que ces embarras étaient dûs à son incapacité et surtout à sa présomption. Il assura, au contraire, à Clémence, qu'il avait déjà trouvé, pour réparer le désastre, un moyen certain, qui devait doubler sa fortune en peu de temps. Cette confiance ne persuada pas complétement Mme Martigné, car elle commençait à remarquer que les moyens infaillibles de son mari ne réussissaient presque jamais. Le banquier, néanmoins, lui expliqua avec tant d'éloquence, ou, pour mieux dire, de verbiage, qu'elle s'endormit en rêvant d'un bel hôtel, de robes magnifiques et d'une calèche à huit ressorts comme celle de la marquise de Chrestinel, sa rivale de toilette et de beauté.

Quant à M. Morany, le lendemain soir, vers minuit, il sortit comme d'habitude par le jardin et s'en alla rue de Laval. M. Gurnout vint y rejoindre quelques minutes plus tard le prétendu Gardélan.

— A propos, lui demanda ce dernier au bout de quelques instants de conversation, vous m'aviez parlé dans le temps d'un certain Parézot... un homme qui tirait convenablement l'épée et le pistolet. Qu'est-il donc devenu ?

— Je ne sais trop : voilà plusieurs jours que je ne l'ai vu.

— Informez-vous de lui, je serais bien aise de le voir.

— Si vous voulez, monsieur, me charger de lui communiquer...

— Non ; sachez d'abord où il est, puis vous lui fixerez un rendez-vous. Mais ne lui parlez de moi que quand je vous y autoriserai.

— Bien monsieur.

— A demain.

— Et la Bourse ? murmura Gurnout, dont l'idée fixe était d'engager M. Gardélan dans quelque nouvelle opération ; je vous assure, monsieur, qu'en ce moment il y aurait une affaire...

— Nous verrons cela plus tard, interrompit Morany. Bonsoir M. Gurnout.

Le lendemain Gurnout apporta le renseignement demandé au sujet de Parézot. Ce dernier était à Clichy.

(A suivre).

Si vous voulez vous régaler d'une bonne FONDUE allez au CAFÉ DE L'ESPÉRANCE derrière le Casino — RESTAURATION

AVIS OFFICIEL

Commune de La Chaux-de-Fonds

Police du cimetière

Le public est avisé que, conformément à l'art. 85 du Règlement sur les inhumations et le cimetière communal de La Chaux-de-Fonds, les jardins et plantations non entretenus compris dans le massif K, enfants inhumés de 1892 à 1898, et des jalons 19,231 à 21,593 seront enlevés d'ici au 20 août s'il n'est pas pourvu à leur remise en état.

La Chaux-de-Fonds, 1er août 1899.

514 **Direction de police.**

AVIS OFFICIEL

COMMUNE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Mise au concours

Le Conseil communal met au concours les travaux suivants pour la reconstruction de l'Hôtel des services judiciaires :

1. Maçonnerie ; 2. Charpente ; 3. Ferblanterie ; 4. Couverture ; 5. Menuiserie ; 6. Serrurerie ; 7. Parqueterie ; 8. Gypserie et peinture.

Les plans et cahiers des charges sont déposés au bureau des travaux publics (Juventuti) où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les offres devront être adressées, sous enveloppe fermée et affranchie portant la suscription « *Soumission pour Hôtel des services judiciaires.* », à la Direction des travaux publics (Hôtel communal), jusqu'au **4 août 1893**, pour les travaux nos 1 à 4 et jusqu'au **11 août 1899**, pour ceux nos 5 à 8.

La Chaux-de-Fonds, le 26 juillet 1899.

500 **Conseil communal.**

AVIS OFFICIEL

DE LA

COMMUNE DE LA CHAUX-DE-FONDS

La Société du Casino a demandé au Conseil communal l'autorisation de construire une annexe au sud de l'immeuble du Casino, empiétant sur l'alignement de la rue Daniel Jeanrichard.

Les plans de la construction projetée sont déposés au secrétariat de la Direction des travaux publics au Juventuti, où on peut en prendre connaissance.

Les personnes qui estimeraient être en droit de faire opposition ou de soulever des objections à la construction de l'annexe dont il s'agit devront faire parvenir au Conseil communal, jusqu'au 10 août 1899 au plus tard, leurs observations écrites ou motivées.

La Chaux-de-Fonds, le 25 juillet 1899.

501 **Conseil communal.**

JULES FROIDEVEAUX

Négociant en Vins

● RUE LÉOPOLD-ROBERT 88 et 88a ●

LA CHAUX-DE-FONDS

VINS de TABLE, à **40, 45, 50, 55, 60 ct.** le litre.
Mâcon, Beaujolais, Fleurie, Morgon 1895, Bordeaux blanc et rouge. **Neuchâtel** blanc et rouge.
Asti Mousseux de la Maison F. Cinzano & Cie.
Grand Meusseux des maisons Bouvier frères et Mauler & Cie.
CHAMPAGNE Doyen & Cie Reims.
Malaga, Madère, Vermouth.
Liqueurs diverses. 414

BANQUE CANTONALE

NEUCHATELOISE

Notre Conseil d'Administration a fixé de la manière suivante les taux d'intérêts bonifiés par la Banque :

2 1/2 % sur bons de dépôt à 30 jours de vue ;
2 1/2 % « « « « à trois mois.
3 % « « « « à six moix.
3 1/2 % « « « « à un an.
3 3/4 % « « « « à cinq ans, munis de coupons d'intérêts annuels.
3 3/4 % sur livrets d'épargne pour les dépôts jusqu'à fr. 1000.
3 1/4 % sur livrets d'épargne, pour les dépôts de fr. 1001.— à fr. 3000.—.

Ces conditions sont appliquées immédiatement en ce qui concerne les bons de dépôt, et à partir du 1er Mai prochain pour notre Service d'Epargne.

Neuchâtel, 14 avril 1899.

La Direction.

Mme Fetterlé-Chautems

TÉLÉPHONE **VERSOIX 7b** TÉLÉPHONE

Grand et beau choix de **TABLIERS** en tous genres.

Laines et cotons, laines soies.

ARTICLES DE BÉBÉS

Corsets — Bretelles — Cols — Ruches — Gants — Dentelles — Broderie

Immense choix de **Cravates régates, Nœuds** dans les formes et tissus les plus nouveaux.

Véritables Gants de peau de chevreau, marque **GILBERT GRENOBLE** la meilleure marque connue jusqu'à ce jour

Tous ces articles de belle et bonne qualité sont vendus à des prix défiant toute concurrence,

284 Se recommande.

AVIS OFFICIEL

DE LA

Commune de La Chaux-de-Fonds

FOIRE AU BÉTAIL

Le public est avisé que la quatrième foire au bétail de l'année se tiendra à La Chaux-de-Fonds le mercredi 2 août 1899.

La Chaux-de-Fonds, le 1er août 1899.

513 **Direction de police.**

Avis officiel

DE LA

Commune de La Chaux-de-Fonds

Le public est informé que l'on peut se procurer gratuitement à la Caisse communal (Hôtel communal, 2e étage) le rapport de gestion de l'année 1898. 502

LE Dr DE SPEYR

Médecin-occuliste

La Chaux-de-Fonds

sera absent

du 1er au 27 août 497

Consommation centrale

PRESSURAGE DE FRUITS

Place Neuve 6

A. Morel

Grand choix de **pots à confiture et à lait. — Poudre pour conserver et empêcher la moisissure des gelées, sirops,** etc. **Sucre cassonnade** au rabais.

Le superbe **Café Caracoli à 1 fr.** la livre. — Toujours bien assorti en **Conserves Saxon.**

Nouveau **lait condensé** de Nestlé, sans sucre.

Flocons de riz, d'orge, de maïs, de froment et d'avoine.

DEMANDEZ **Huile de pied de bœuf,** préparée spécialement pour **Vélos et machines à coudre,** de la maison : **H. MŒBIUS et FILS, Bâle** (Suisse), en flacons à 75 cent., chez :

Aug. Barbes, rue Jaquet Droz 18.
Jules Fête, rée de la Serre 61. 427
J. Jeanrenaud, rue Léopold Robert 9.
Mairot Frères, rze de la Promenade 6.
Henri Mathey, rue du Premier-Mars 5.

ATTENTION!

Importation directe

Malaga doré et noir. **Madère** à **1 fr.** le litre. **Vermouth** de Turin à **fr. 1,30** le litre. — *Spécialité* pour malades de **Malago** doré et noir. **Madère** vieux de six ans, à **fr. 1,50** le litre.

PAUL PEYTREQUIN. *Bureau :* rue Fritz-Courvoisier 15. — *Cave :* rue Léopold Robert 10 (maison de la banque Reutter et Cie). Ouverte tous les samedis soir, depuis 5 heures.

Pour faciliter ma nombreuse clientèle, j'ai établi les **Dépôts** suivants : M. Numa Hertig, Demoiselle 4, Mme Berger-Deleule, Puits 6. M. Jean Voguel, pâtisserie, Daniel Jeanrichard 19. M. P.-A. Pellaton, Paix 71. M. Landry-Seiler, Manège no 14. — Pour *Le Locle :* M. Achille Pfister, Pilons 4. 456

BIBLIOTHÈQUE 180

de Thérapeutique naturelle

Tome 1er. — **Le Traitement du corps et de l'âme.** Leçons sur les maladies nerveuses, de l'esprit et du caractère, leurs suites, leur préservation et leur guérison sans médecin, par le prof. N. Atur, fr. **2,50.**

Tome 2e. — **Les maladies secrètes des deux sexes,** leur préservation et leur guérison par le système naturel, par B. Winkln fr. **2,—**

Librairie Hilfiker-Julliard, Genève

FABRIQUE DE LIMONADES

et eaux gazeuses

Limonade au citron, à l'ananas, à la framboise, au cacao etc,. etc,.

— SIROPS SIPHONS —

Champagne du

Bon Templier

Vins fins en bouteilles

Qualités garanties nature et de bonne conservation

ROSÉ,	capsule rouge,	la bouteille,	verre perdu,	**55** c.
CORBIÈRES,	» verte,	»	»	**60** »
San-SEVERO (blanc)	» or,	»	»	**65** »

Les bouteilles étiquetées sont reprises à 10 cent. pièce

Vente en gros chez :

HENRI GRANDJEAN & COURVOISIER, *La Chauv-de-Fonds*

Vente au détail chez :

Pierre Anthoine, Nord 157.
Adolphe Altermatt, Crêt 10.
Arnold Bühler, Parc 66.
Albert Calame, Puits 7.
Philippe Daum, D. JeanRichzrd 37.
Santino Ferrarri, Serre 43.
Fritz Fünfgeld, Côte 9.
Lina Haag, Temple-Allemand 21.
Mme Hertig-Jaquet, Hôtel-de-Ville 13.
Ulysse Huguenin, Collège 17.
G. Hugli, Industrie 17.
Jacob Iseli, Demoiselle 118.
Alfred Jaccard, Demoiselle 45.
Berthe Jobin, Progrès 37.
Jean Kaderli, progrès 99.
Samuel Kurz, Parc 17.
Magasin de la Société de consommation
Alois Messmer, Collège 21.
Alcide Morel, Place Neuve 6.
Gottfried Mutti, Fritz Courvoisier 24.
Cherubino Pellegrini, Demoiselle 99.
Henri Perrenoud, Doubs 15.
A. Perret-Savoie, Charrière 4.
Camille Québatte, Premier-Mars 5.
Vve Rosselet, Premier-Mars 13.
Alfred Schneider-Robert, Fr. Courv. 20.
Armand Sengstag, Demoiselle 19.
Marie Sommer, Progrès 77.
A. Taillard, Est 8.
Léon Tripet, Puits 5.
Jacques Tchanz, Hôtel-de-Ville 33.
Jean Weber, F.itz Courvoisier 4.
Antoine Winterfeld, Léop. Robert 59.
et autres Magasins de denrées alimentaires. 455

Très avantageux

nouvelles offres d'étoffes pour costumes complets 1

de la maison

OETTINGER & Cie

ZURICH

la plus grande maison spéciale d'étoffes pour costumes et confections modernes. Echantillons ou envois à choix franco à disposition. Etoffes de soie 45 0/0 d'escompte pour la Suisse.

Etoffe Colon pour costume	Fr.	**1.95**
Etoffe Herta pour costume	»	**2.85**
Etoffe Braila pour costume	»	**3.75**
Etoffe Lucie pour costume	»	**4.65**
Etoffe Alger pour costume	»	**5.90**

ainsi que des milliers de hautes nouveautés en **ÉTOFFES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ POUR COSTUMES** laine, soie, mi-soie, coton des genres les plus simples aux plus élégants aux prix les plus avantageux. Cheviots pour messieurs fr. [illegible].90 le m.

MAGASIN D'ARTICLES DE MÉNAGE

ANTOINE SOLER

10a, Rue de la Balance, 10a

Vis-à-vis des 6 Pompes

Grand choix de porcelaine blanche et décorée. Dîners déjeuner, services à café, à thé et à crême. Plats à dessert, belle collection de tasses fantaisie. Garnitures de lavabo. Décors variés et nouveaux. Cristaux, services à vin, à bière et à liqueur.

Vases à fleurs. — Cache-pots.

Verrerie. — Faïence. — Poterie.

Services de table. Cuillers, fourchettes et couteaux.

Services à découper, qualité garantie.

Articles de ménage. Porte-poches, paniers de boucherie fers à repasser, potagers à pétrole, veilleuses, réchauds, balances à cadran, paniers à pain, plateaux.

Assortiment complet de lampes suspension, lampes de table, riches et ordinaires, dernière nouveauté.

Faute de place, liquidation de fourneaux à pétrole, cédés à très bas prix.

Grand choix. — Prix avantageux

Hernie scrotale. [redacted] Chute des cheveux

Depuis un certain nombre d'années, j'étais affecté d'une **hernie scrotale très grave,** qui me gênait beaucoup dans mon travail et m'occasionnait de vives douleurs. J'avais essayé de porter des bandages, mais il m'était impossible de les supporter et après divers traitements inutiles, on me proposa enfin, de me soumettre à une opération. Comme je ne pouvais pas me résigner à tenter ce moyen suprême, je restai dans le même état jusqu'à ce qu'une brochure qui me tomba sous les yeux par hasard, m'engagea à m'adresser à la **Policlinique privée** de **Glaris.** La première chose que fit cet établissement fut de m'envoyer de suite un excellent bandage qui retenait l'hernie sans me faire souffrir ni me gêner en aucune façon ; en second lieu, la **Policlinique** m'a fait suivre par correspondance un traitement qui dura quelque temps, et qui m'a complètement rétabli, Depuis 9 mois je n'ai plus besoin de porter de bandage et malgré des travaux assez pénibles que j'ai eu à faire, la hernie n'est pas ressortie, ce qui est bien la meilleure preuve que je suis guéri. La **Policlinique privée de Glaris** m'a guéri en même temps d'une **chute** des **cheveux** accompagnée de **calvitie partielle** qui durait également depuis bien des années. C'est donc avec plaisir que je publie le présent certificat et que je mets à la disposstions des personnes qui auraient à souffrir de maux analogues à ceux que j'ai eus, pour leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être utiles. Bürrig, près Küppersteg, distr. Sollingen, le 20 mars 1898. Johann Geisler, chez Mr. Th. Engels, syndic. [redacted] La signature ci-haut de Johann Geisler a été attestée à Burrig, le 20 mars 1898. Le syndic : Th. Engels. [redacted] Adresse : **Policlinique privée,** Kirchstrassé 405, **Glaris.** [redacted] 274

P. MINAZZI

7b, RUE DU PROGRÈS, 7b

au sous-sol, se recommande à sa bonne clientèle et au public en général pour tout ce qui concerne sa profession, tel que : **ébénisterie, réparations de meubles** en tous genres. Spécialité de **polissage de meubles.** — Ouvrage prompt et soigné. — Prix modérés. 409

MALAGA et MADERE

d'ESPAGNE

garantis purs et d'origine qualité depuis 95 cent. le litre

— contre REMBOURSEMENT —

FOURNISSEUR 640

Emile PFENNIGER

Chaux-de-Fonds

Téléphone **Téléphone**

CAFÉ **par 5 kilog.**

Santos, franc de goût, fr. 4,75 et 5,35. — Campinos, très fin, 5,90 et 6,70. — jaune, grosses fèves, 7,60 et 8,10. — perlé, extra fin, 8,20 et 9,90 — Java-Libertin, 9,70.

Maison d'importation 506

J. WINIGER, Boswyl.
A. WINIGER, Rapperswyl

[redacted] GRATIS!

Un cadeau intéressant sera joint à chaque 100 de mes fins Cigares allemands de 10, à **3 fr.** (200 **6 fr.** franco). Garantie : reprise de la marchandise.

S. BUCHS, St-Gall

Vins fins d'Espagne

VIN ROUGE depuis 35 c. le litre
Huile d'olives extra-fine
Conserves alimentaires. — Sardines depuis 25. c. la boîte
Bière et Limonade. — Grand assortiment de toutes les liqueurs.
Spécialité de Malaga

Se recommande, Numa HERTIG
457 *Demoiselle 4*